



Catégorie C : ça va bouger !

Les personnels de catégorie C représentent plus de la moitié des salariés de la Fonction Publique Hospitalière, sans eux l'hôpital ne peut fonctionner, et malgré cela, ils restent les grands oubliés en matière de rémunération et de déroulement de carrière et pire encore le gouvernement est obligé de sortir un décret en urgence pour relever certains indices des échelles 3, 4 et 5 pour compenser la hausse du SMIC et éviter ainsi la «sous smicardisation» d'un grand nombre d'agents !

Après le constat du refus affiché par nos gouvernants, de faire évoluer la catégorie C, nous avons décidé d'un certain nombre d'actions dans les jours et semaines à venir.

Dans un premier temps, au CHU, distribution et signature d'une pétition, avec un retour pour le 15 mars et remise de celle-ci à la Direction.

Mais cette mobilisation en faveur des catégories C doit s'organiser et s'amplifier au niveau départemental, régional et national. Partie de l'intersyndicale CFDT- SUD – CGT du CHS, la CGT du CHU a décidé de se retirer de l'intersyndicale et de faire cavalier seul.

Les organisations syndicales CFDT et SUD souhaitent que l'ensemble des personnels, toutes catégories confondues, soutiennent ces justes revendications en signant massivement la pétition.

**Plus nous sommes nombreux,
plus nous sommes forts !
Signez massivement la pétition.**